



Oui aux découvertes qui nous rapprochent !

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

- => un exemplaire doit être signé et remis à l'hébergeur,
- => un exemplaire doit être conservé par le client.

1. RESERVATION

Vous pouvez réserver :

- * par courrier : LE SOUFFLE VERT ; 14, route de Saint Mathieu - 87150 CUSSAC
- * par téléphone : 05.55.30.09.70 ou 05.55.30.09.72
- * par courriel : contact@lesoufflevert.com

- * Si votre demande est acceptée, vous recevrez rapidement une confirmation de séjour.
- * Si votre demande est refusée, faute de possibilité d'accueil, vous en serez avisé et nos propositions porteront sur des dates différentes pouvant vous satisfaire.

* **Demande tardive**

Même tardivement, n'hésitez pas à nous interroger. Nous pouvons peut-être vous donner satisfaction, compte tenu notamment de modifications ou désistements éventuels.

2. REGLEMENT

Vous pouvez régler :

- * par chèque libellé à l'ordre de SAS LE SOUFFLE VERT
- * par chèques vacances
- * par bons CAF – Agrément VACAF – (*ne sont pas acceptés en acompte*)
- * par carte bancaire – (*Montant prélevé en une seule fois à la réservation*)

L'acompte à la réservation est égal à 30 % du montant du séjour.

Le solde est à régler impérativement 1 mois avant l'arrivée. Tout non respect des dates entraînera l'annulation du séjour sans aucun préavis.

Pour toute réservation à moins de 30 jours avant l'arrivée, le règlement sera égal au montant total du séjour.

3. CAUTION

Pour tout séjour en gîte, un chèque de caution de **160 €** sera demandé lors de l'arrivée.

Cette caution sera restituée après inventaire, la semaine suivant votre départ. Toute dégradation donnera lieu à une indemnisation après devis.

4. ETAT DES LIEUX

Une visite est prévue dès votre arrivée et lors de votre départ (remise des clés).

Le locataire est tenu de laisser le gîte propre à la fin du séjour.

- **L'inventaire cosigné sera remis à l'accueil.**
- **Un "forfait ménage" de 40 € par gîte vous est proposé en option.**

5. TAXE DE SEJOUR

La taxe de séjour locale (0,50 € par nuit et par personne à partir de 13 ans) est à régler sur place du 1^{er} mai au 30 septembre.

6. ANIMAUX

En accord avec la législation en vigueur, les animaux sont admis au sein de la structure du SOUFFLE VERT sur présentation du carnet de vaccination et règlement d'un forfait semaine **uniquement en résidence sur les gîtes (supplément de 20 € par semaine).**

7. ASSURANCES

LE SOUFFLE VERT décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation des véhicules, matériels tractés voire portés ainsi que leur contenu sur les lieux de stationnement mis à disposition. La garantie 'vol' ne joue que dans certains cas d'effraction dans les bâtiments (les espèces et objets de valeur ne sont pas garantis)

L'assurance du SOUFFLE VERT n'exclut pas celle des résidents qui sont tenus de s'assurer de leur côté pour les risques locatifs (responsabilité civile).

8. ASSURANCE ANNULATION

Pour votre sécurité, le SOUFFLE VERT a souscrit un contrat d'assurance auprès de **PM Conseil Assurances**.

Elle est fortement conseillée. Elle couvre le réservataire pour l'annulation, l'interruption ou retard ainsi que pour l'assistance / rapatriement en cours de séjour.

Taux de prime par famille : 3,50 % du montant total prévisionnel du séjour.

9. ANNULATION

En cas d'annulation décidée pour cas de force majeure par le SOUFFLE VERT, celui-ci est délié de tout engagement par le simple remboursement des sommes reçues et exempté de toute indemnité envers le participant.

En cas d'annulation émanant du participant, dans le cas où il n'a pas souscrit d'assurance annulation, il convient de distinguer différents cas, suivant la date à laquelle l'avis (**recommandé avec accusé de réception**) nous parviendra :

Période précédant la date de début de séjour	Pourcentage des débits retenus sur les frais de séjour
plus de 90 jours	10 %
de 89 jours à 60 jours	40 %
de 59 jours à 30 jours	60 %
moins de 29 jours	80 %
moins de 15 jours	100 %

En cas d'interruption de séjour ou de non consommation de prestations aucun remboursement ne pourra avoir lieu.

10. MODALITE DE PAIEMENT

- A la réservation : 30 % du séjour
- Le solde : 30 jours avant l'arrivée
- Les services et animations consommés sur site sont à régler avant le départ.

À réception du solde vous recevrez un dossier pour votre arrivée.

Toute autre prestation payante assurée par nos services sera facturée indépendamment et réglée avant le départ.

Nom et prénom :

Date :

SIGNATURE

précédée de la mention « lu et approuvé »